

MPS, le Marché Public Simplifié

Un dispositif du programme
"Dites-le-nous une fois"

Marché Public Simplifié (MPS) permet aux entreprises de répondre à un marché public avec leur seul numéro SIRET. Ce service fait le pari de la confiance en réduisant radicalement le nombre d'informations demandées aux entreprises.



de démarches administratives
pour les entreprises



- > accès facilité aux TPE et PME
- > plus de choix pour les acheteurs
- > plus efficace, plus rapide, sécurisé

Quels marchés ?

Dans sa première phase, ce nouveau dispositif concerne les marchés de :

< **134.000€ HT pour l'Etat**

< **207.000€ HT pour les collectivités**

Quels candidats ?

Il concerne les candidatures uniques : les entreprises qui se présentent seules ou avec sous-traitance. Pas de co-traitance ni de marché nécessitant d'habilitation défense.

Calendrier

Avril 2014 : Mise en place du dispositif expérimental MPS.

Septembre 2014 : le dispositif sera évalué pour déploiement auprès des principales places de marchés publics.

Les partenaires

L'élaboration du dispositif associe étroitement les administrations de l'Etat, des opérateurs publics, des places de marché publiques et privées, des acheteurs publics et des collectivités locales, qui désirent améliorer l'efficacité de l'écosystème.

Un dispositif du programme
"Dites-le-nous une fois"



Un nouveau service expérimental
pour les places de marchés,
au bénéfice des entreprises
et des acheteurs publics

Toute l'actualité du SGMAP sur
modernisation.gouv.fr

Secrétariat général
pour la modernisation de l'action publique
64-70 allée de Bercy - Télédod 817
75572 Paris Cedex 12

SGMAP - Janvier 2014





Entreprises

Une candidature simplifiée accessible sur les places de marchés partenaires du dispositif.

Recherche facilitée d'un appel d'offre

Grâce au moteur de recherche, les entreprises trouvent le marché public estampillé « MPS » qui leur correspond.

Candidature simplifiée

Les entreprises candidatent aux marchés issus des partenaires MPS, avec leur numéro SIRET. Elles joignent leur offre technique et commerciale et quelques informations complémentaires en leur seule possession. La signature électronique n'est plus requise lors du dépôt.

La confiance a priori

En déposant une offre sur une place partenaire MPS, les entreprises fournissent une attestation sur l'honneur qui se substitue à la production de pièces justificatives.



Places de marchés publics

Un service qui permet aux places d'amplifier leur stratégie de dématérialisation et d'offrir une fonction innovante à leur utilisateur : "répondez avec votre SIRET".

Facile à mettre en œuvre

Les places de marchés intègrent la fonction "répondez avec votre SIRET", pour les acheteurs qui le souhaitent, grâce à un kit d'intégration gratuit exploitant les standards du web. Ce kit permet d'inclure les seules informations pertinentes de l'entreprise dans les processus dématérialisés.

Promouvoir de nouveaux usages simplifiant les marchés publics

Les places de marché offrent aux agents publics l'accès sécurisé aux informations des entreprises candidates. Ces informations sont collectées auprès des partenaires publics détenteurs de sources authentiques.



Acheteurs publics

Des procédures simplifiées, pour un éventail élargi d'entreprises candidates aux marchés publics, notamment les TPE et PME, freinées par la complexité des procédures.

Mise en avant des marchés compatibles MPS

L'acheteur public publie son offre sur une place de marché compatible MPS. Le marché est alors mis en avant par une signalétique qui le distingue des marchés n'utilisant pas le dispositif MPS.

Accès aux informations administratives

Un accès sécurisé dans la place de marché permet aux acheteurs d'obtenir les informations confidentielles concernant les entreprises retenues. Le recueil de la signature du mandataire social est réalisé a posteriori, hors du dispositif MPS.

Sécurité juridique

Les informations qui sont transmises par MPS sont issues des sources authentiques et à jour de l'administration.

